

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 53272

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « F.EARTH ENTREPRISE SARLU » Siège social : ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX SICOGI APPT 651, 06 BP 830 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « F.EARTH ENTREPRISE SARLU ».

<u>Objet:</u> Le bâtiment et les travaux publics, le génie civil et tous types de constructions y afférents ;

Toutes les activités d'entretien, de rénovation, de restructuration et de réparation de bâtiments, de complexes immobiliers ou de toutes autres infrastructures ;Le montage de projets et de dossiers de tout ordre ; Le négoce, l'import-export, la vente, la commercialisation et la distribution de marchandises diverses ; l'évènementiel ; Les services et prestations diverses.

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX SICOGI APPT 651, 06 BP 830 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur FOFANA MOUSTAPHA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21264 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19828 du 20/08/2018

